

Monsieur Amaury de Saint-Quentin
Préfecture
5 Avenue Bernard Hirsch
95000 Cergy

Le Cabinet du Maire

Nos références : JPB/JB 2020.11.17

Dossier suivi par : Cabinet du maire

Objet : Rapport de Francis Rol-Tanguy

Gonesse, le 17 novembre 2020

Monsieur le Préfet,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 12 novembre dans lequel vous m'informez de la mission d'élaboration d'un contrat de territoire entre l'Etat, ses opérateurs et les principales collectivités concernées par l'aménagement de l'Est du Val-d'Oise que vous a confiée le Premier ministre. Par cette mission, vous dites que l'Etat souhaite affirmer son ambition pour notre territoire.

Monsieur le Préfet, cela fait plus de 18 ans maintenant que l'Etat affirme son ambition sans que notre territoire ne reçoive le soutien dont il a pourtant gravement besoin. Depuis la création de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France le 8 avril 2002, le Triangle de Gonesse est au cœur des projets d'aménagements envisagés pour l'Est du Val-d'Oise. Les élus comme les habitants ne cessent d'attendre de l'Etat un engagement fort et concret en faveur du développement économique d'un territoire qui compte parmi les plus pauvres de France. Nous espérions qu'EuropaCity - produit de presque 10 ans de travail - allait constituer la fin de cette traversée du désert mais le Président de la République l'a rayé d'un trait de plume. L'ambition, Monsieur le Préfet, c'était les 3 milliards d'investissements privés et les 10 000 emplois prévus par ce projet. C'est aujourd'hui le plan d'urgence pour le Val-d'Oise d'un montant d'1 milliard d'euros proposé par la Région et annoncé dès l'annulation d'EuropaCity. Quant à l'Etat, son ambition sera-t-elle la création d'un échelon supplémentaire ralentissant davantage encore un processus de décision déjà paralysé par l'incertitude ? Ou bien un véritable outil de concertation permettant la définition, la conception, le financement et l'exécution rapide d'une action publique à la hauteur des enjeux de notre territoire ?

Car un an après l'annulation d'EuropaCity, on se réveille avec un rapport de 26 pages dont la moitié se cantonne à l'établissement d'un diagnostic connu de tous depuis les premiers engagements de l'Etat au début du siècle. On y trouve un certain nombre d'erreurs factuelles ainsi que des approximations d'analyse manifestes traduisant un manque patent de rigueur. Pis, Monsieur Rol-Tanguy fait figurer en proposition numéro 1, le lancement des études et procédures nécessaires à l'adjonction d'une ligne 17 *bis* au schéma du Grand Paris Express. Cette ligne, qui reprend étrangement l'exact tracé du barreau de Gonesse et dont aucun de nos partenaires n'a entendu parler, constitue un leurre cherchant à justifier un potentiel abandon de la gare de la ligne 17 du Triangle de Gonesse et donc sa non-urbanisation.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 85 26 60

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Dans son scénario sans urbanisation, Monsieur Rol-Tanguy propose de faire converger les porteurs du projet CARMA/RISOME, les agriculteurs du Triangle et la SEMMARIS (projet du MIN RUNGIS) dans un processus de mutation agricole du territoire évitant l'artificialisation des sols du Triangle. La réflexion est complétée par la démonstration faite dans le chapitre 1, expliquant que l'offre de zones d'activité dans le secteur est déjà importante et que de nouvelles urbanisations ne sont pas nécessaires. Or Monsieur Rol-Tanguy en vient, quelques lignes plus tard, à proposer que le SCoT de la CARPF soit amendé « en vue de réserver d'autres zones à l'ouverture potentielle à l'urbanisation » ainsi que « l'ouverture à l'urbanisation de 125 ha au SDRIF et au SCoT de Goussainville pour l'implantation du futur MIN RUNGIS ». Et ce n'est que l'une des nombreuses incohérences que comporte ce rapport.

En addition des scénarios pour le Triangle de Gonesse et au-delà de son seul périmètre, la proposition la plus structurante pour l'Est du Val-d'Oise qu'avance Monsieur Rol-Tanguy est de faire du territoire de « Roissy-Portes de Frances » (*sic*) un symbole de la mutation agricole de l'Île-de-France en y implantant une structure apte à « fédérer les énergies » ...

Monsieur le Préfet, ce rapport n'est pas sérieux et certainement pas à la hauteur des défis auxquels est confronté l'Est du Val-d'Oise et particulièrement le territoire limitrophe du Triangle de Gonesse. Il est inutilisable en l'état et a eu pour seul mérite l'effet de son annonce en novembre 2019. Monsieur Rol-Tanguy fait cependant preuve de clairvoyance dans sa dernière proposition, en affirmant qu'un arbitrage doit être rendu sur le devenir du Triangle de Gonesse.

Aussi, je réponds favorablement à votre proposition de transmission de nos contributions que vous trouverez en annexe de cette lettre.

Monsieur le Préfet, la ZAC du Triangle de Gonesse constitue l'élément central du projet de développement plus large de l'Est du Val-d'Oise. C'est en effet sur le Triangle que sera construite la gare de la ligne 17 du GPE, seule station de métro du département, qui donnera à une population particulièrement jeune, les moyens de sa mobilité. La ville de Gonesse souhaite bien évidemment une ZAC complète (280 ha). Néanmoins et considérant qu'elle fut dimensionnée par rapport à EuropaCity, le scénario des 110 ha apparaît aujourd'hui comme davantage réalisable. D'accord avec le Conseil départemental, la Région et la CARPF, celui-ci devra regrouper autour de la gare, en complément des projets de développement économique, une offre culturelle conséquente ; une offre sportive digne pour un territoire jeune et mal doté ; des dispositifs de formation ambitieux pour une population peu qualifiée et une évolution agricole cohérente avec la ZAP.

La légitimité de la décision d'annulation d'EuropaCity ne pourra s'apprécier qu'à la qualité, la sincérité et l'ambition des projets de substitution proposés par l'Etat sur le Triangle et pour l'ensemble de l'Est du Val-d'Oise. Le gouvernement ne pouvait s'autoriser à nous priver d'EuropaCity seulement s'il avait mieux à proposer. A cette heure, il ne l'a toujours pas fait.

Concernant les projets en cours de conception par les acteurs de l'Est du Val-d'Oise, plusieurs peuvent être intégrés au contrat de territoire que vous avez la charge de réaliser. L'engagement de l'Etat pour l'Est du Val-d'Oise doit d'abord s'attacher à permettre la mobilité de tous ses habitants. A cet égard, un investissement de l'Etat pour l'accélération de la modernisation du RER D apparaît comme fortement souhaitable. La création d'une zone de retournement des trains en gare de Survilliers-Fosses, validé techniquement par la SNCF et inscrit au plan Etat/Région, constitue également une demande pressante des élus. De plus, le renforcement de la mobilité ne peut avoir de sens que si notre

territoire justifie de dispositifs d'emplois et de formation réels d'une part ainsi que de centres-villes dynamiques d'autre part. La priorité devra ainsi être donnée au renforcement du programme « Action cœur de ville » et particulièrement de son versant concernant les petits commerces durement éprouvés durant l'épidémie. En matière d'emploi et de formation, l'attention de l'Etat devra se porter sur l'accompagnement et le développement des différents dispositifs proposés par les collectivités. Je pense notamment à la préfiguration d'un CFA sur les métiers du numérique à Gonesse.

Concernant la commune que j'ai l'honneur d'administrer, plusieurs projets sont prêts à être lancés une fois le soutien nécessaire reçu. C'est par exemple le cas du projet de recyclage de la friche de l'ancien hôpital dont la démolition est prévue au printemps 2021. Cette opération de renouvellement urbain et de désartificialisation regroupe d'ailleurs toutes les conditions nécessaires pour bénéficier des fonds du plan de relance. C'est également le cas de notre projet de maison de santé dans les locaux d'un hôtel que la commune ne peut racheter faute de moyens financiers.

Mobilités, emploi, formation, accès aux soins et renouvellement urbain apparaissent comme les problématiques majeures que votre contrat doit s'attacher à résoudre. Votre lettre me pousse à croire que vous avez choisi la concertation comme méthode de travail pour son élaboration et je vous en remercie. J'espère que celle-ci se déclinera en de futurs échanges réguliers avec les collectivités dont le lien avec le réel et l'expérience du terrain ne peuvent que participer à la réussite de votre mission.

Mais le temps joue contre nous et nous en avons déjà perdu assez. Vous connaissez, Monsieur le Préfet, la situation dangereusement précaire de l'Est du Val-d'Oise et l'impérieuse nécessité de proposer un projet de développement économique porteur d'espoir et de perspectives pour les habitants de notre territoire. Doit-on attendre de nouveaux drames ou de nouvelles émeutes pour que l'indifférence de l'Etat cesse ? Il y a urgence à agir. Une urgence sociale, économique et écologique mais également une urgence démocratique. L'Etat ne peut continuer à se soustraire à sa parole et doit dorénavant tenir ses engagements sous peine d'altérer davantage la confiance déjà fragilisée des citoyens.

Pourtant l'Est du Val-d'Oise se tient prêt et sur le Triangle de Gonesse, toutes les conditions sont réunies : foncier maîtrisé, ZAC validée, dessertes prévues, collectivités et acteurs locaux engagés, dispositifs du plan de relance... Ce qu'il manque désormais, Monsieur le Préfet, c'est la volonté politique qui seule peut créer les conditions de l'émancipation sociale, culturelle et économique des habitants de notre territoire.

J'espère à cet égard que l'ambition de l'Etat qui fonde votre mission est bien celle de la volonté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

